

Fiche de poste

Professeur(e) d'ARTS PLASTIQUES

Missions	Il s'agit d'effectuer un ou plusieurs remplacement(s) de professeur(s) d'Arts Plastiques dans un ou plusieurs établissement(s) de l'enseignement secondaire public (collège ou lycée) de l'académie de Paris pour une durée déterminée. Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République.
Activités	- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'enseignement en
principales	prenant en compte les spécificités des enseignements artistiques Transmettre des connaissances et compétences disciplinaires, celles du socle commun de compétences et de culture.
	- Participer à la mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturel de l'élève.
	- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves en privilégiant l'évaluation formative.
	- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation.
	- Faire acquérir des compétences qui articulent connaissances et capacités à les mettre en œuvre dans un contexte donné.
Compétences spécifiques	 Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement. Maîtriser les savoirs (théoriques et pratiques) disciplinaires et leur didactique. Donner toute sa place à la pratique artistique, construire la culture artistique en
	relation avec la pratique et le projet de l'élève.
	- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et
	d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
	- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.
Savoirs et	- Former à la conception et la mise en œuvre d'un projet artistique en privilégiant le
savoirs	projet de l'élève, sa pratique et son expression.
faire	- Mettre en œuvre une formation et une évaluation par compétences.
particuliers	- Avoir une réelle connaissance du champ artistique dans sa diversité
	(œuvres, démarches, histoire de l'art)
Diplôme	Master ou équivalent bac + 5
requis	
Pour	Veuillez déposer votre dossier de candidature selon la procédure suivante :
candidater	CV, lettre de motivation et diplômes au format pdf. à déposer sur l'application Acloé :
	https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat
	Consultez tous les programmes sur : eduscol.education.fr
L	